

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 680

11 juillet 2005

SOMMAIRE

Andes du 16e S.C.I., Junglinster	32624	ID-Services S.A., Burden	32635
AOA S.A., Luxembourg	32612	International Drinks Company S.A., Luxembourg	32594
Arcelor Trading Luxembourg S.A., Luxembourg..	32627	International Drinks Company S.A., Luxembourg	32594
Arcelor Trading Luxembourg S.A., Luxembourg..	32635	Jacynthe S.A., Luxembourg	32637
B. Team International S.A., Luxembourg	32636	JPMP YPS Holdings, S.à r.l., Luxembourg	32618
Banque BCP S.A., Bertrange	32614	Kneip Communication S.A., Luxembourg	32620
Banque BCP S.A., Bertrange	32623	Kneip Communication S.A., Luxembourg	32620
Banque BCP S.A., Bertrange	32628	Koepfler, S.à r.l., Mertert	32638
Banque BCP S.A., Bertrange	32632	Laperle S.A., Luxembourg	32612
BRG Fund, Sicav, Luxembourg	32619	Laperle S.A., Luxembourg	32612
Bristol Assurances S.A., Luxembourg	32600	Lenox Holding S.A., Luxembourg	32628
Bruno Bressaglia & Fils, S.à r.l., Bascharage	32633	Lenox Holding S.A., Luxembourg	32628
Bruno Bressaglia & Fils, S.à r.l., Bascharage	32633	Linde Partners Value Fund, Sicav, Luxembourg ..	32639
Bruno Bressaglia & Fils, S.à r.l., Bascharage	32633	Loofinlux S.A., Luxembourg	32600
Campill Holdings S.A., Luxembourg	32598	Luxembourg European Reinsurance S.A. (LURE- CO), Luxembourg	32599
Camping Simmerschmelz II A.G., Septfontaines ..	32615	Mas Luc S.A., Luxembourg	32602
Coster Invest S.A., Luxembourg	32627	Mia Real Estate S.A., Luxembourg	32637
Delta Perspectives S.A., Luxembourg	32595	Montroc S.A.H., Luxembourg	32595
Drex Technologies Holding S.A., Luxembourg	32600	Most Quattro S.A., Luxembourg	32611
Elegia, S.à r.l., Bascharage	32624	Neip Investors S.A., Luxembourg	32602
Eurofeed Holding S.A., Luxembourg	32609	One S.A., Luxembourg	32601
eBRC, e-Business & Recovery Centre S.A., Luxem- bourg	32631	Ordre Européen du Mérite Musical	32634
FIN. INT. S.A., Luxembourg	32638	Ordre Européen du Mérite Musical, Luxembourg- Grund	32634
Fondation Carlo Hemmer, Luxembourg	32602	Pan-European Oil and Industrial Holdings S.A., Luxembourg	32595
Fondation Carlo Hemmer, Luxembourg	32607	Photo Station S.A., Luxembourg	32637
Fondation Carlo Hemmer, Luxembourg	32607	(The) Point Investments S.A., Luxembourg	32636
Food-Regie, S.à r.l., Mertert	32638	(The) Point Investments S.A., Luxembourg	32636
G.E. Finance S.A., Luxembourg	32617	(The) Point Investments S.A., Luxembourg	32636
Gesilux - Gestion d'Investissement Luxembourgeois Holding S.A., Luxembourg	32629	(The) Point Investments S.A., Luxembourg	32637
Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils S.A., Luxembourg	32632	Post Office Holding S.A., Luxembourg	32609
Gotra, G.m.b.H., Wecker	32616	Potomac Engeneering S.A., Luxembourg	32631
(La) Gourmandine, S.à r.l., Diekirch	32630	Prelude Immeubles S.A., Luxembourg	32614
(La) Gourmandine, S.à r.l., Diekirch	32631	Prober, S.à r.l., Soleuvre	32638
Hallvision S.A., Luxembourg	32632	Profene, S.à r.l., Luxembourg	32629
Hirslanden Healthcare S.A., Luxembourg	32609	Profene, S.à r.l., Luxembourg	32630
Hudson Trust S.A.H., Luxembourg	32617	Profound Market Group, S.à r.l., Luxembourg ...	32596
I.S.H. S.A., Luxembourg	32594	S.L.E. - Installations, S.à r.l., Luxembourg	32633

SCI Eurapple II, Luxembourg	32621	Verdi, S.à r.l., Bascharage.	32610
SCI Les Deux Ponts, Luxembourg	32625	Verdi, S.à r.l., Bascharage.	32610
SF (Lux) Sicav 3, Luxembourg.	32640	Verdi, S.à r.l., Bascharage.	32610
Societa' Mobiliare Roma, S.à r.l., Luxembourg . . .	32627	Verdi, S.à r.l., Bascharage.	32610
Souverain Holding S.A., Luxembourg.	32634	Verdi, S.à r.l., Bascharage.	32610
St. James Capital Exhibitions No. 2 S.A., Luxembourg	32635	Verdi, S.à r.l., Bascharage.	32611
Stam Re, S.à r.l., Luxembourg.	32612	Vestia, S.à r.l., Luxembourg	32618
Sulfure Holding S.A., Luxembourg	32630	Vestia, S.à r.l., Luxembourg	32618
Technifor Finance, S.à r.l., Luxembourg.	32613	Vitalys Engineering S.A., Luxembourg	32601
Technifor Finance, S.à r.l., Luxembourg.	32613	World Investment Opportunities Funds, Sicav, Luxembourg	32638
Vega Investments & Co S.A., Luxembourg	32613	Yang Tse China Restaurant, S.à r.l., Luxembourg .	32611
Verdi, S.à r.l., Bascharage	32610		

INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.534.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, Domenico Piovesana, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, Domenico Piovesana, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'au 31 décembre 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'au 31 décembre 2005.

Extrait sincère et conforme
INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021768.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.534.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
INTERNATIONAL DRINKS COMPANY S.A.
Signature

(021769.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

I.S.H. S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 95.413.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

P. Thill
au nom du liquidateur M. Edde

(021662.3/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32595

DELTA PERSPECTIVES, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 106.398.

Compte-rendu d'une réunion du Conseil d'Administration

Présents:

M. Bernard Jacquemin,
M. Francis Bodson,
M. Christian Riche.

Les administrateurs constatent que les actionnaires ont autorisé la nomination d'un directeur lors de l'assemblée générale du 24 février 2005.

Résolution

En application de l'article 10 des statuts et suivant autorisation donnée par l'assemblée générale en date du 24 février 2005, le Conseil d'Administration nomme Monsieur Norbert Antoine en tant que directeur.

Monsieur Norbert Antoine a pouvoir d'engager par sa seule signature la société dans la gestion journalière dans le cadre de son objet ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2011.

Luxembourg-Eich, le 24 février 2005.

B. Jacquemin / F. Bodson / Ch. Riche
Pour copie certifiée conforme à l'original
P. Decker

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020417.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2005.

MONTROC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.661.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 14 février 2005 a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

- COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
- a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Pour MONTROC S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, réf. LSO-BC01167. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021461.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2005.

PANEUROPEAN OIL AND INDUSTRIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 33.149.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021494.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

PROFOUND MARKET GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.824.

In the year two thousand and five, on the eighth day of June.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

Mr Janusz Szychlinski, companies director, residing in ul. Lubinowa 11, 52-210 Wroclaw, Poland,
represented by Mrs Mélanie Smiltins, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in
Wroclaw, on May 31, 2005;

Mr Bernard Jakub Afeltowicz, companies director, residing in ul. Partyzantow 59/7, 51-680 Wroclaw, Poland,
represented by Mrs Mélanie Smiltins, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in
Wroclaw, on May 31, 2005.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the under-
signed notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to record the fol-
lowing:

I. The undersigned, Mr Janusz Szychlinski and Mr Bernard Jakub Afeltowicz, are the sole shareholders of the private
limited liability company (*société à responsabilité limitée*) existing under the name PROFOUND MARKET GROUP, S.à
r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, registered with the Luxembourg Trade
and Companies Register under number B 65.824 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard
Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated July 24, 1998, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Asso-
ciations*, n°779 of October 27, 1998. The articles of association of the Company have been amended several time and
for the last time pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, dated May 21, 2003, published in the *Mémorial C, Recueil
des Sociétés et Associations*, n°664 of June 24, 2003.

II. The share capital of the Company is set at thirty-two million eight hundred eight thousand United States Dollars
(USD 32,808,000) represented by one million ninety-three thousand six hundred (1,093,600) shares with a par value of
thirty United States Dollars (USD 30) each.

III. Mr Janusz Szychlinski currently holds nine hundred eighty-four thousand two hundred and forty (984,240) shares
in the share capital of the Company whereas Mr Bernard Jakub Afeltowicz holds hundred and nine thousand three hun-
dred and sixty (109,360) shares in the share capital of the Company.

IV. Further to the close of the Swiss Branch of the Company as of January 7, 2005 and the transfer of the assets re-
lating to this branch, the shareholders of the Company wish to redeem by way of cancellation part of the shares in the
share capital of the Company for a total amount of seven million three hundred ninety-five thousand seven hundred
twenty-two United States Dollars and seven hundred sixty-eight cents (USD 7,395,722.768), by (i) cancellation of part
of the shares in the share capital of the Company, without prior acquisition of the shares by the Company, for a amount
of six million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety United States Dollars (USD 6,999,990), corre-
sponding to the reimbursement of the par value of the shares cancelled, and (ii) payment of part of the available accu-
mulated profits of the Company, as stated in the financial statements for the fiscal year closed on December 31, 2004,
for an amount of three hundred ninety-five thousand seven hundred thirty two United States Dollars and seven hundred
sixty-eight cents (USD 395,732.768).

V. The undersigned, Mr Janusz Szychlinski and Mr Bernard Jakub Afeltowicz, being the sole shareholders of the Com-
pany have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders unanimously resolve:

(i) to redeem by way of cancellation, without prior acquisition by the Company, part of the shares in the share capital
of the Company as follows:

(a) 193,333 shares in the share capital of the Company currently held by Mr Janusz Szychlinski at the price of thirty-
one United States Dollars and six hundred ninety-six cents (USD 31.696) per share, i.e. an aggregate price of six million
one hundred twenty-seven thousand eight hundred eighty-two United States Dollars and seven hundred sixty-eight
cents (USD 6,127,882.768), and

(b) 40,000 shares in the share capital of the Company currently held by Mr Bernard Jakub Afeltowicz at the price of
thirty-one United States Dollars and six hundred ninety-six cents (USD 31.696) per share, i.e. an aggregate price of one
million two hundred sixty-seven thousand eight hundred forty United States Dollars (USD 1,267,840),

(c) in total, 233,333 shares in the share capital of the Company, having a par value of thirty United States Dollars
(USD 30) per share, at the price of thirty-one United States Dollars and six hundred ninety-six cents (USD 31.696) per
share, i.e. an aggregate price of seven million three hundred ninety-five thousand seven hundred twenty-two United
States Dollars and seven hundred sixty-eight cents (USD 7,395,722.768),

(ii) in consequence thereof, to reduce the amount of the subscribed capital of the Company by USD 6,999,990 and
to cancel - without prior acquisition by the Company - the 233,333 shares in the share capital of the Company so can-
celled, so that the share capital of the Company is henceforth set at twenty-five million eight hundred eight thousand
and ten United States Dollars (USD 25,808,010) divided into eight hundred sixty thousand two hundred sixty-seven
(860,267) shares with a par value of thirty United States Dollars (USD 30) each; the difference between the aggregate
redemption price of USD 7,395,722.768 and the amount of the capital reduction of USD 6,999,990, is drawn on the
profits of the Company available for distribution.

Second resolution

Further to the above resolution, the shareholders unanimously resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

«The Company's subscribed share capital is fixed at twenty-five million eight hundred eight thousand and ten United States Dollars (USD 25,808,010) represented by eight hundred sixty thousand two hundred sixty-seven (860,267) shares having a nominal value of thirty United States Dollars (USD 30) per share, fully subscribed and paid-up.»

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, remunerations or expenses which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately two thousand five hundred euro.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder, the proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le huit juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

Monsieur Janusz Szychlinski, directeur de sociétés, résidant à ul. Lubinowa 11, 52-210 Wroclaw, Pologne, ici représentée par Madame Mélanie Smiltins, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 mai 2005 à Wroclaw.

Monsieur Bernard Jakub Afeltowicz, directeur de sociétés, résidant à ul. Partyzantow 59/7, 51-680 Wroclaw, Pologne, ici représentée par Madame Mélanie Smiltins, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 mai 2005 à Wroclaw.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les soussignés, M. Janusz Szychlinski et M. Bernard Jakub Afeltowicz, sont les associés uniques de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de PROFOUND MARKET GROUP, S.à r.l., ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.824 (la Société), constituée par acte du notaire Maître Gérard Lecuit, résidant à Luxembourg, en date du 24 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°779 du 27 octobre 1998. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire Maître Gérard Lecuit en date du 21 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°664 du 24 juin 2003.

II. Le capital social de la Société est fixé à un montant de trente-deux millions huit cent huit mille dollars américains (USD 32.808.000) représenté par un million quatre-vingt-treize mille six cents (1.093.600) parts sociales d'une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30) chacune.

III. Monsieur Janusz Szychlinski détient actuellement neuf cent quatre-vingt-quatre mille et deux cent quarante (984.240) parts sociales dans le capital social de la Société tandis que Monsieur Bernard Jakub Afeltowicz détient cent neuf mille trois cent soixante (109.360) parts sociales dans le capital social de la Société.

IV. Suite à la fermeture de la branche Suisse de la Société en date du 7 janvier 2005 et le transfert des actifs de cette branche, les associés de la Société souhaitent procéder à l'annulation d'une partie des parts sociales du capital de la Société pour un montant total de sept millions trois cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt-deux dollars américains et sept cent soixante-huit cents (USD 7.395.722,768), par (i) annulation d'une partie des parts sociales de la Société pour un montant de six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars américains (USD 6.999.990), correspondant au remboursement du nominal des parts sociales annulées, sans qu'il y ait lieu à acquisition préalable de ces parts par la Société, et (ii) paiement de trois cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-deux dollars américains et sept cent soixante-huit cents (USD 395.732,768), correspondant au versement d'une partie des profits accumulés de la Société, tel que déterminés à la clôture de l'exercice social au 31 décembre 2004.

V. Les soussignés, Monsieur Janusz Szychlinski et Monsieur Bernard Jakub Afeltowicz, associés uniques de la Société, décident ce qui suit:

Première resolution

Les associés décident à l'unanimité:

(i) de procéder à l'annulation, sans rachat ou acquisition préalable des parts par la Société de:

(a) 193.333 parts du capital de la Société, actuellement détenues par Monsieur Janusz Szychlinski à un prix de trente et un dollars américains et six cent quatre-vingt-seize cents (USD 31,696) par part sociale, soit pour un montant total de six millions cent vingt-sept mille huit cent quatre-vingt-deux dollars américains et sept cent soixante-huit cents (USD 6.127.882,768), et

(b) 40.000 parts du capital de la Société, actuellement détenues par Monsieur Bernard Jakub Afeltowicz à un prix de trente et un dollars américains et six cent quatre-vingt-seize cents (USD 31,696) par part sociale, soit pour un montant total de un million deux cent soixante-sept mille huit cent quarante dollars américains (USD 1.267.840),

(c) au total, 233.333 parts sociales, d'une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30) chacune, à un prix par action de trente et un dollars américains et six cent quatre-vingt-seize cents (USD 31,696), soit un montant total de sept millions trois cent quatre-vingt-quinze mille sept cent vingt-deux dollars américains et sept cent soixante-huit cents (USD 7.395.722,768),

(ii) en conséquence de ce qui précède, de réduire le montant du capital social de la Société d'un montant de USD 6.999.990 et d'annuler, sans rachat ou acquisition préalable par la Société 233.333 parts sociales du capital de la Société, pour ainsi fixer le capital social de la Société à un montant de vingt-cinq millions huit cent huit mille et dix dollars américains (USD 25.808.010) représenté par huit cent soixante mille deux cent soixante-sept (860.267) parts sociales ayant une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30); la différence entre le prix total relatif à l'annulation des parts, s'élevant à USD 7.395.722,768, et le montant du capital annulé, s'élevant à USD 6.999.990, est tiré des profits distribuables réalisés par la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est de vingt-cinq millions huit cent huit mille et dix dollars américains (USD 25.808.010) représenté par huit cent soixante mille deux cent soixante-sept (860.267) parts sociales d'une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30) chacune, souscrites et payées entièrement.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de deux mille cinq cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentaire, les parties comparantes ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Smiltins, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 juin 2005, vol. 431, fol. 98, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 juin 2005.

H. Hellinckx.

(055221.3/242/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2005.

CAMPILL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 64.478.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 16 novembre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
 - MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg
- a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2005.

Pour CAMPILL HOLDINGS S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, réf. LSO-BC01178. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021464.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2005.

LUXEMBOURG EUROPEAN REINSURANCE S.A. (LURECO), Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 25.242.

L'an deux mille quatre, le quinze décembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXEMBOURG EUROPEAN REINSURANCE S.A. (LURECO) (la «Société»), ayant son siège social au 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 25.242 et constituée par acte du 5 décembre 1986 du notaire Gerard Lecuit, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 61 du 13 mars 1987. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, le 29 décembre 1999 par acte du notaire Paul Frieders, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 228 du 24 mars 2000.

L'assemblée élit comme présidente Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, la présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par le bureau de l'assemblée et le bureau. Cette liste et les procurations, seront signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 1.198.516 (un million cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent seize) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncer à toute formalité ou condition de convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de modifier l'Article 3 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist, sowohl in Luxemburg als auch im Ausland, sämtliche Rückversicherungsgeschäfte in allen Bereichen auszuführen, sowie die Aufnahme von direkten oder indirekten Beteiligungen welcher Art auch immer an Gesellschaften oder Unternehmen deren Zweck gleich oder ähnlich ist oder welche die Entwicklung der sobenge-nannten Aktivitäten fördern könnten.

Die Gesellschaft darf Darlehen an Gesellschaften oder Unternehmen geben, in welchen die Gesellschaft eine direkte oder indirekte Beteiligung hat oder an Gesellschaften, welche demselben Konzern angehören.»

2. Divers.

Après délibération, l'assemblée générale des actionnaires a pris la résolution suivante à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'Article 3 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist, sowohl in Luxemburg als auch im Ausland, sämtliche Rückversicherungsgeschäfte in allen Bereichen auszuführen, sowie die Aufnahme von direkten oder indirekten Beteiligungen welcher Art auch immer an Gesellschaften oder Unternehmen deren Zweck gleich oder ähnlich ist oder welche die Entwicklung der sobenge-nannten Aktivitäten fördern könnten.

Die Gesellschaft darf Darlehen an Gesellschaften oder Unternehmen geben, in welchen die Gesellschaft eine direkte oder indirekte Beteiligung hat oder an Gesellschaften, welche demselben Konzern angehören.»

Frais

Les frais, coûts, charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant plus la parole, l'assemblée est close.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux personnes comparantes dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, les personnes prémentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, vol. 146S, fol. 20, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

J. Elvinger.

(021591.3/211/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32600

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Avec effet au 15 décembre 2004, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Christian Piette, Administrateur,
- Monsieur Hubert Piette, Administrateur,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme
MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / J. Claeys

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, réf. LSO-BC01182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021465.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2005.

BRISTOL ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 103.541.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2005

Lundi, le 24 janvier 2005 à 16h30, les actionnaires de la société anonyme BRISTOL ASSURANCE S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social conformément à l'article 11 des statuts.

Monsieur J.P. Martin élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme scrutateur Monsieur de Sallins et comme secrétaire Monsieur Fay.

Il résulte des constatations du bureau que tous les actionnaires reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que du besoin, à toute publication; que suivant la liste de présence toutes les 320 actions émises sont présentes ou représentées et donnent droit à 320 voix.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social dans la commune de Luxembourg au: 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la nomination de Vincent Villem en tant que nouvel administrateur à compter de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le scrutateur et le secrétaire.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02251. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021482.3/850/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

DREX TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.616.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

DREX TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

F. Innocenti / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(021495.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32601

VITALYS ENGINEERING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 99.363.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date 10 février 2005

La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour qui sont les suivants:

En date du 10 février 2005, les actionnaires de la société ont décidé:

1. Changement de siège social dans la commune de Luxembourg.
2. Révocation des administrateurs suivants: Jean-Luc Jourdan et Eugène Parisse et du commissaire aux comptes ELLIUS ET ASSOCIES S.A.
3. Nomination de Axel Rust et INSTITUT FÜR ANGEWANDTE BETRIEBSWIRTSCHAFT HOLDING A.G. comme nouveaux administrateurs.
4. Nomination de GEFCO CONSULTING, S.à r.l. comme nouveaux commissaires aux comptes.
5. Divers.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le scrutateur et le secrétaire.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021484.3/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.255.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Onelio Piccinelli, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Onelio Piccinelli en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et que le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date du 18 août 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

* Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Président du Conseil d'Administration et Administrateur;

* Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;

* Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide nommer Monsieur Vincent Thill, employé privé, au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / J.-P. Fiorucci

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021520.3/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32602

NEIP INVESTORS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.559.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

NEIP INVESTORS S.A.

V. Arno' / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(021496.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

MAS LUC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.574.

Il résulte du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 25 juin 2004 que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko la Rocca (Annexe 1.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko la Rocca, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / J.-P. Fiorucci

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021528.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

FONDATION CARLO HEMMER, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy.

Rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 2003

Messieurs,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels et sur l'état des variations de la situation financière de votre établissement pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Tous les documents, registres et pièces comptables nécessaires à nos vérifications ayant été mis à notre disposition, nous avons procédé à un certain nombre d'investigations par sondages, et nous nous sommes assurés, au moyen de contrôles appropriés, de la concordance entre les écritures comptables et les comptes annuels de votre établissement.

Suite aux vérifications effectuées, nous certifions que les comptes annuels ci-joints traduisent d'une manière fidèle l'évolution financière de votre établissement et sont réguliers et sincères à partir des renseignements qui nous ont été communiqués.

Luxembourg, le 29 décembre 2004.

M. Claude

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l.

Bilan aux 31 décembre 2003 et 2002

(Montants en euro)

Actif	2003	2002	Passif	2003	2002
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immobilisations corporelles	1.656.002,74	1.637.244,44	Fonds social	12.394,68	12.394,68
(Note 3)					

			Succession		
			CARLO HEMMER	1.486.136,88	1.486.136,88
			Dons (Note 7)	4.059,62	4.059,62
			Résultats reportés	969.286,43	1.253.328,89
			Résultat de l'exercice	89.465,65	(284.042,46)
				<u>2.561.343,26</u>	<u>2.471.877,61</u>
Actif circulant					
Créances (Note 4)	117.138,63	174.083,99	Dettes		
			Dettes envers des établissements de crédit (Note 8)	1.643.798,79	1.671.310,68
Valeurs mobilières (Note 5)	2.135.445,73	1.769.391,79	Autres dettes (Note 4)	5.747,69	99.288,26
Avoirs en banque (Note 6)	302.302,64	661.756,33		<u>1.649.546,48</u>	<u>1.770.598,94</u>
	<u>2.554.887,00</u>	<u>2.605.232,11</u>		<u>4.210.889,74</u>	<u>4.242.476,55</u>
	<u>4.210.889,74</u>	<u>4.242.476,55</u>			

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes annuels.

Approuvé par le Conseil d'Administration le 28 décembre 2004.

Signatures.

*Compte de recettes et dépenses pour les années se terminant aux 31 décembre 2003 et 2002
(Montants en Euros)*

	2003	2002
Recettes provenant de l'actif circulant		
Intérêts créditeurs	14.161,19	10.360,28
Revenus sur valeurs mobilières	35.781,68	53.833,42
Plus-values réalisées sur valeurs mobilières	46.216,25	28.241,26
Reprise à la provision pour moins-values non réalisées sur valeurs mobilières	38.399,05	0,00
	<u>134.558,17</u>	<u>92.434,96</u>
Dépenses relatives à l'actif circulant		
Frais de gestion du portefeuille	(15.030,12)	(21.225,66)
Pertes réalisées sur valeurs mobilières	(1.412,99)	(3.157,55)
Dotations à la provision pour moins-values non réalisées sur valeurs mobilières	0,00	(130.310,07)
	<u>(16.443,11)</u>	<u>(154.693,28)</u>
Résultat provenant de l'actif circulant	118.115,06	(62.258,32)
Autres recettes		
Loyer Lultzhausen	112.500,00	0,00
Dons	260,00	250,00
Autres	0,00	1.450,17
	<u>112.760,00</u>	<u>1.700,17</u>
Autres dépenses (Note 9)		
Frais administratifs	(3.037,37)	(3.577,60)
Frais divers	(4.398,82)	(3.851,45)
Projet Lultzhausen	(113.839,28)	(149.387,21)
	<u>(121.275,47)</u>	<u>(156.816,26)</u>
Opérations avec la CAJL		
Dépenses pour la CAJL (Note 10)	(20.133,94)	(66.668,05)
	<u>(20.133,94)</u>	<u>(66.668,05)</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	89.465,65	(284.042,46)
Résultats reportés début de l'exercice	969.286,43	1.253.328,89
Résultats reportés fin de l'exercice	1.058.752,08	969.286,43

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes annuels.

*Etat des variations de la situation financière pour les années se terminant aux 31 décembre 2003 et 2002
(Montants en Euros)*

	2003	2002
Origine des fonds		
Excédent de l'exercice	89.465,65	0,00
Augmentation des dons	0,00	4.059,62
Diminution nette des immobilisations corporelles	0,00	14.803,28
Diminution des créances	56.945,36	503.217,89
Diminution des valeurs mobilières.....	0,00	451.397,21
	146.411,01	973.478,00
Utilisation des fonds		
Déficit de l'exercice	0,00	(284.042,46)
Augmentation nette des immobilisations corporelles.....	(18.758,30)	0,00
Augmentation des valeurs mobilières	(366.053,94)	0,00
Diminution des dettes	(121.052,46)	(600.934,08)
	(505.864,70)	(884.976,54)
Augmentation (Diminution) des fonds.....	(359.453,69)	88.501,46
Fonds disponibles début de l'exercice	661.756,33	573.254,87
Fonds disponibles fin de l'exercice.....	302.302,64	661.756,33

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes annuels.

*Annexe aux 31 décembre 2003 et 2002
(Montant en Euros)*

1. Généralités

La FONDATION CARLO HEMMER (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 1986 sous la dénomination initiale de LETZEBUERGER JUGENDHERBERGEN.

La Fondation a été approuvée par arrêté grand-ducal du 29 décembre 1986 comme établissement d'utilité publique. La Fondation est désignée comme organisme pouvant recevoir des libéralités en espèces fiscalement déductibles dans le chef des donateurs suite à l'arrêté grand-ducal du 31 mars 1989.

La durée de l'établissement est illimitée.

L'objet de la Fondation est de recueillir et de gérer des fonds en vue de soutenir et de promouvoir:

- le développement du tourisme social, sportif et éducatif parmi la jeunesse,
- l'établissement, l'entretien et la gestion d'un réseau d'auberges de jeunesse au Grand-Duché de Luxembourg,
- l'organisation de voyages de jeunes dans le pays et à l'étranger, et de rencontres de jeunes de tous les pays sans distinction de race, de religion, ou d'opinion politique,
- l'organisation de séjours d'écoles en classes vertes dans les auberges de jeunesse et l'encouragement d'activités périscolaires en connexion avec les auberges de jeunesse,
- la formation d'animateurs.

La Fondation soutient notamment les opérations de la CENTRALE DES AUBERGES DE JEUNESSE LUXEMBOURGEOISES A.s.b.l. (CAJL).

2. Principes, règles et méthodes comptables

La Fondation tient ses livres en euros (EUR) et exprimés dans cette devise. Les comptes annuels ont été préparés en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de terrains et des frais de construction d'une nouvelle auberge à Lultzhausen. Elles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition augmenté des frais accessoires. Les subventions reçues sont portées en déduction du prix d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les constructions et les subventions y relatives sont amorties linéairement à 4%.

b) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition et de la valeur du marché. Les moins-values et les plus-values réalisées sont enregistrées au compte de recettes et dépenses. Une provision pour les moins-values non réalisées est déduite, au niveau du bilan, du prix d'acquisition. Comme, jusqu'au 31 décembre 1997, la valorisation s'est faite sur base de la valeur boursière, le Conseil d'Administration a décidé que les valeurs comptables à cette date soient retenues comme valeurs d'acquisition.

c) Conversion des devises

Les transactions en devises durant l'année sont enregistrées au cours de change à la date de la transaction. A la clôture, les actifs circulants et les dettes sont évalués aux cours de change applicables à la date de clôture, les bénéfices et les pertes de change réalisés et non réalisés sont enregistrés au compte de recettes et dépenses.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles évoluent de la façon suivante:

	2003	2002
Valeur d'acquisition		
- début de l'exercice	3.953.978,15	3.909.508,63
- acquisition de l'exercice	95.780,17	44.469,52
- fin de l'exercice	4.049.758,32	3.953.978,15
Correction de valeur		
- cumulée début de l'exercice	(233.758,29)	(85.466,13)
- de l'exercice.	(152.123,37)	(148.292,16)
- fin de l'exercice	(385.881,66)	(233.758,29)
Valeur nette cumulée fin d'exercice	3.663.876,66	3.720.219,86
Subventions		
- début de l'exercice	(2.223.818,82)	(2.223.752,21)
- augmentation/diminution de l'exercice.	(14.428,39)	66,61
- fin de l'exercice	(2.238.247,21)	(2.223.818,82)
Correction de valeur		
- cumulée début de l'exercice	140.843,40	51.890,65
- de l'exercice.	89.529,89	88.952,75
- fin de l'exercice	230.373,29	140.843,40
Subventions nettes fin de l'exercice	(2.007.873,92)	(2.082.975,42)
Valeur comptable nette	1.656.002,74	1.637.244,44

Les immobilisations corporelles comprennent un terrain pour une valeur de 246.674,19 EUR.

4. Créances et autres dettes

Les créances et les autres dettes sont évaluées à leur valeur nominale et ont une durée résiduelle inférieure à un an.

Les créances se composent de la façon suivante:

	2003	2002
- Intérêts à recevoir.	3.777,25	8.409,99
- Ministère de l'Environnement	14.428,39	0,00
- Ministère de l'Agriculture	0,00	165.674,00
- Créance sur CAJL	98.932,99	0,00
	117.138,63	174.083,99

Les autres dettes se composent de la façon suivante:

	2003	2002
- Dettes envers CAJL.	0,00	52.382,68
- Factures à payer.	5.747,69	46.905,58
	5.747,69	99.288,26

Les mouvements du compte courant avec CAJL se présentent de la façon suivante:

	2003	2002
Solde début de l'exercice.	(52.382,68)	5.522,20
Mise à disposition de fonds par la Fondation		
-Subventions	(12.085,85)	(50.000,00)
- Projet AJ Lultzhausen	(55.390,88)	(3.845,00)
- Investissements	0,00	(5.021,17)
- De Kompass.	(6.000,00)	(10.313,71)
- Total.	(73.476,73)	(69.179,88)
Loyer Lultzhausen	112.500,00	0,00
Remboursement de frais de la Fondation avancés par la Centrale	(403,85)	(2.192,00)

Remboursement de frais de la Centrale avancés par la Fondation	0,00	322,27
Paielements faits par la Fondation	112.696,25	0,00
Subvention Ministère du Tourisme	0,00	13.144,73
Solde fin de l'exercice	98.932,99	(52.382,68)

Le solde fin de l'exercice 2002 diffère avec celui de la CAJL pour un montant de 124.000,- EUR, la troisième tranche du Ministère de l'Agriculture uniquement, reçu le 13 janvier 2003 et pour un montant de 10.550,35 EUR extourné par la CAJL en début 2003.

5. Valeurs mobilières

L'évolution des valeurs mobilières est la suivante:

	2003	2002
Prix d'acquisition		
- début de l'exercice	1.977.874,12	2.298.961,25
- acquisition de l'exercice	639.614,80	0,00
- ventes de l'exercice	(311.959,91)	(321.087,13)
- fin de l'exercice	2.305.529,01	1.977.874,12
Provision pour moins-values non réalisées		
- début de l'exercice	(208.482,33)	(78.172,26)
- reprise (dotation) de l'exercice	38.399,05	(130.310,07)
- fin de l'exercice	(170.083,28)	(208.482,33)
Valeur comptable fin de l'exercice	2.135.445,73	1.769.391,79

Les valeurs mobilières se composent, à la valeur comptable, de la façon suivante:

	2003	2002
Obligations	660.187,38	923.231,44
Actions	646.081,63	623.977,35
Fonds commun de placement	829.176,72	222.183,00
	2.135.445,73	1.769.391,79

La valeur boursière des valeurs mobilières au 31 décembre 2003 est de 2.333.094,99 EUR (2002: 2.008.254,80 EUR) et fait apparaître une plus-value non réalisée et non comptabilisée de 197.649,26 EUR (2002: 238.862,98 EUR).

6. Avoirs en banques

Les avoirs en banques se composent de la façon suivante:

	2003	2002
Comptes courants	2.302,64	12.623,34
Comptes à terme	300.000,00	649.132,99
	302.302,64	661.756,33

7. Dons

Au cours de l'année 2002, la Fondation a reçu des dons à l'occasion du décès de Monsieur E. Nicolay.

8. Dettes envers des établissements de crédit

La Fondation avait contracté différents prêts de préfinancement pour le Projet Lultzhausen qui ont été réorganisé en 2003 en un seul prêt qui sera entièrement remboursé qu'en 2022. Les valeurs mobilières ont été mises en nantissement et le compte à terme a été mis en gage.

9. Autres dépenses

Les autres dépenses se composent de la façon suivante:

	2003	2002
Frais administratifs	3.037,37	3.577,60
Frais divers		
Mémorial CARLO HEMMER	4.398,82	3.851,45
Projet Lultzhausen		
Dépenses	0,00	1.851,40
Equipement	0,00	25.911,39
Intérêts	51.245,80	62.285,01
Correction de valeur	62.593,48	59.339,41
	121.275,47	156.816,26

10. Opérations avec la CAJL

Les opérations avec la CAJL se composent de la façon suivante:

	2003	2002
Dépenses pour la CAJL		
- Subventions	(12.085,85)	(50.000,00)
- De Kompass.	(6.000,00)	(10.313,71)
- Groupe animateur	0,00	(5.021,17)
- Activités scolaires	(1.797,87)	(1.333,17)
- Activité Jeunesse	(250,22)	0,00
	(20.133,94)	(66.668,05)

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01783. – Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(021037.2//269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2005.

FONDATION CARLO HEMMER, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: L-2261 Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy.

Composition du Conseil d'Administration de la FONDATION CARLO HEMMER pour l'exercice 2003

Nom et Prénom	Date de naissance Lieu de naissance	Pays de naissance	Profession	Adresse	Fonction au sein du conseil d'administration
Ahlborn Henri	16.1.1934 Luxembourg	Luxembourg	Maréchal de la Cour e.r.	58, rue Bellevue, L-7214 Bereldange	Administrateur
Aschman Charles-Louis	31.8.1953 Luton	Grande Bretagne	Employé privé	16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg	Trésorier
Asselborn Jean-Claude	25.8.1945 Luxembourg	Luxembourg	Professeur	59, bvd Salenty, L-2511 Luxembourg	Secrétaire
Hoff Roland	17.12.1941 Schifflange	Luxembourg	Employé privé e.r.	53, rue Rham, L-6142 Junglinster	Administrateur
Sinner Edouard	25.7.1943 Mersch	Luxembourg	Docteur- Ingénieur	19, Grand-rue, L-7777 Bissen	Président

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01785. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021032.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2005.

FONDATION CARLO HEMMER, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: L-2261 Luxembourg, 2, rue du Fort Olisy.

BUDGET 2003 (en euros)

Art.	Libellé	Budget 2003
	<i>Budget ordinaire</i>	
	Boni/mali du budget ordinaire	350
RO	Recettes ordinaires	162.946
RO-1	Résultat provenant de l'actif circulant	50.000
RO-2	Dons	250
RO-3	Remboursements de frais avancés	0
RO-4	Legs	0
RO-5	Revenu de location (AJ Lultzhausen)	112.696
DO	Dépenses ordinaires	162.596
DO-1	Activités de Jeunesse.	1.000
DO-11	Classes vertes	1.000
DO-111	Primes d'encouragement aux enseignants pour l'organisation de classes vertes dans les AJ	
DO-112	Subvention aux frais de séjour de classes vertes en AJ	1.000
DO-113	Subvention à l'équipement de certaines AJ en vue de faciliter l'organisation de classes vertes et colonies	
DO-12	Voyages de jeunes.	0
DO-121	Primes aux organisateurs de voyages de jeunes dans les AJ	
DO-13	Rencontres Internationales de Jeunes	0

DO-131	Primes aux organisateurs de rencontres internationales dans les AJ	
DO-132	Subvention à la participation de jeunes, d'étudiants ou de chômeurs < 25 ans aux rencontres internationales de jeunes dans les AJ	
DO-14	Assurance Responsabilité Civile	0
DO-141	Subvention à la création d'une assurance civile spéciale couvrant les risques des organisateurs des catégories d'activités ci-dessus	
DO-15	Campagne de publicité	0
DO-151	Publicité de lancement des activités sub DO11, DO12, DO13	
DO-2	Subventions aux projets de la CAJL	124.696
DO-21	Centrale des Auberges de Jeunesse	
DO-22	Auberge de Jeunesse Beaufort	
DO-23	Auberge de Jeunesse Echternach	
DO-24	Centre de Jeunesse Eisenborn	
DO-25	Auberge de Jeunesse Ettelbruck	
DO-26	Auberge de Jeunesse Hollenfeltz	
DO-271	Auberge de Jeunesse Lultzhausen (ancienne AJ)	
DO-272	Auberge de Jeunesse Lultzhausen (rénovation et extension) - Intérêts pour crédit à court terme	
DO-273	Auberge de Jeunesse de Lultzhausen (rénovation et extension) - Annuités pour remboursement emprunt à long terme	112.696
DO-274	Auberge de Jeunesse Lultzhausen - frais projet et équip.	
DO-275	Auberge de Jeunesse Lultzhausen - Amortissements	
DO-28	Auberge de Jeunesse Luxembourg	
DO-29	Auberge de Jeunesse Marienthal	
DO-2A	Auberge de Jeunesse Troisvierges	
DO-2B	Auberge de Jeunesse Vianden	
DO-2C	Auberge de Jeunesse Wiltz	
DO-2D	Compte collectif (toutes AJ, dépenses non ventilables)	12.000
DO-2F	Sentiers des auberges de jeunesse, signalisation	
DO-3	Bulletin de jeunesse «De Kompass»	6.000
DO-31	Report de l'excédent de l'exercice précédent	
DO-32	Subvention à l'édition du bulletin «De Kompass»	6.000
DO-4	Dépenses administratives	21.000
DO-41	Frais de gestion de portefeuille	18.400
DO-42	Honoraires des auditeurs	2.250
DO-43	Frais de port et de télécommunications	100
DO-44	Frais divers	250
DO-5	Autres Dépenses	9.900
DO-51	Commémoration de l'anniversaire du décès de Carlo Hemmer	150
DO-52	Mémorial Carlo Hemmer	3.000
DO-53	Fonds Ecologique Carlo Hemmer	6.500
DO-54	Frais de promotion	250

Budget extraordinaire

	Boni/mali du budget extraordinaire	0
RE	Recettes extraordinaires	0
RE-1	Crédit à court terme pour la rénovation et l'extension de l'AJ à Lultzhausen	0
RE-2	Emprunt à long terme pour la rénovation et l'extension de l'AJ à Lultzhausen	0
RE-3	Subventions pour la rénovation et l'extension de l'AJ à Lultzhausen	0
DE	Dépenses extraordinaires	0
DE-1	Rénovation & extension de l'AJ à Lultzhausen - Etudes	0
DE-2	Rénovation & extension de l'AJ à Lultzhausen - Travaux de gros oeuvre payables pendant l'exercice	0
DE-3	Rénovation & extension de l'AJ à Lultzhausen - Travaux d'installations et de finition payables pendant l'exercice	0
DE-4	Rénovation & extension de l'AJ à Lultzhausen - Services d'ingénierie, de sécurité, assurances et autres services payables pendant l'exercice	0
	Budget pour l'exercice 2003 approuvé par le Conseil d'Administration le 5 novembre 2002.	

Les administrateurs:

Ed Sinner / J. Cl. Asselborn / Ch. L. Aschmann / H. Ahlborn / R. Hoff

Président / Secrétaire / Trésorier / Membre / Membre

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01787. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

HIRSLANDEN HEALTHCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.800.

Convention de Domiciliation

La Convention de Domiciliation conclue en date du 25 octobre 2002 entre la Société Anonyme HIRSLANDEN HEALTHCARE S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec Siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résiliée avec effet au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01953. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021497.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

POST OFFICE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 68.621.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.
POST OFFICE HOLDING S.A.
A. de Bernardi / V. Arno'
Administrateur / Administrateur

(021498.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

EUROFEED HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 41.089.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg le 4 janvier 2005 que le conseil d'administration a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Vilmo Montanari (Annexe 2.) de sa fonction d'Administrateur et de Président de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Gian Luca Ghini, demeurant à 47891 Dogana (République de Saint Marin), Piazzza Tini, 10, en remplacement de Monsieur Vilmo Montanari, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Deuxième résolution

Suite à cette nomination, le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Gian Luca Ghini, Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2005.
EUROFEED HOLDING S.A.
D. Murari / J.-P. Fiorucci
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021522.3/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32610

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 260, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021502.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 260, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021503.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 260, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021504.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 260, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021505.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 260, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01774 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021506.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 260, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021508.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4940 Bascharage, 260, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021511.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

YANG TSE CHINA RESTAURANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1453 Luxembourg, 11, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 31.121.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021512.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

MOST QUATTRO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 91.942.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 7 février 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Eric Giacometti en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 juin 2004. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Eric Giacometti en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Federico De Vittori en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 19 janvier 2005. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Federico De Vittori en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 3 mai 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

* Monsieur Sergio Vandi, employé privé, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

* Monsieur Eric Giacometti, employé privé, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;

* Monsieur Federico De Vittori, avocat, CH-6900 Lugano, Viale Stefano Franscini, 17, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer Vincent Thill, employé privé, L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2005.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / E. Giacometti

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021530.3/043/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32612

AOA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 125, avenue des Bois.
R. C. Luxembourg B 85.352.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

(021514.3/1218/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

STAM RE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 93.638.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions écrites de l'associé unique prises en date du 4 mars 2005 que l'associé unique:

1. Confirme les mandats donnés aux personnes suivantes comme gérants de la Société avec effet rétroactif au 15 mai 2004:

* M. Vincent Behaghel de Bueren, demeurant au 22, rue Crollé - 1380 Lasne - Belgique.

* M. Jean-Philippe Pfertzel, demeurant au 25, rue de Turenne - 75004 Paris - France.

* M. Antoine de Broglie, demeurant au 35, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris - France.

* M. Stephen A. Roth, demeurant au 50, Lane Ranch Road East - Sun Valley - ID 83353 - USA.

2. Fixe la durée des mandats de M. Stephen A. Roth, M. Antoine de Broglie, M. Vincent Behaghel de Bueren, et M. Jean-Philippe Pfertzel, précités, comme gérants de la Société pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2005.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02103. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021524.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

LAPERLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.126.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour LAPERLE S.A.

Signature

(021563.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

LAPERLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.126.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour LAPERLE S.A.

Signature

(021561.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VEGA INVESTMENTS & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 65.668.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 10 janvier 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du lundi 2 juin 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

* Monsieur Pietro Segalerba, 3C, Via Antonio Crocco, I-16122 Genova (Italie), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

* Monsieur Sergio Vandì, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;

* Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2005.

VEGA INVESTMENTS & Co S.A.

D. Murari / S. Vandì

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01874. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021529.3/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

TECHNIFOR FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 90.715.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour TECHNIFOR FINANCE, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(021547.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

TECHNIFOR FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 90.715.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour TECHNIFOR FINANCE, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(021546.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

PRELUDE IMMEUBLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 95.709.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01981, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(021552.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

BANQUE BCP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 7.648.

En conformité avec les dispositions de l'article 13 et 14 des statuts, la liste des signatures autorisées déposées au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 11 mars 2003, est modifiée comme suit:

Catégorie «A»

Conseil d'Administration:

M. Joaquim Fernando Nogueira, Président du Conseil d'Administration,
M. Fernando Manuel Nobre de Carvalho, Vice-Président,
M. Dominique Aguerre, Administrateur,

Direction:

M. José Veiga, Directeur Général, Délégué à la gestion journalière,
Mme Eliane Fuchs, Directeur, Délégué à la gestion journalière,
M. Marc Hoste, Directeur, Délégué à la gestion journalière.

Catégorie «A*»

M. Francisco Lança, Fondé de Pouvoir.

Catégorie «B»

Mme Ana Afonso,
Mlle Ana Paula Mesquita,
M. Carlos Araújo,
M. Carlos Lemos,
M. Carlos Tavares,
M. Christian Wurtz,
M. Fernando Silva,
M. Filipe Gonçalves,
M. Gilberto Lisboa,
Mlle Isabel Soares,
M. José Ferreirinha,
M. José Gonçalves,
Mme Manuela Rodrigues,
M. Marc Guinet,
M. Miguel Alves,
M. Miguel Costa,
Mme Nicole Weber,
Mme Paulette di Bari,
M. Paulo Félix,
M. Pedro Rodrigues,
M. Pedro Sousa,
M. Rui Castelo Branco,
M. Sérgio Lemos,
M. Sérgio Oliveira.

Catégorie «C»

M. Francisco Palhares,
Mme Isabel Nicolau,

Mme Judite Sousa,
Mme Júlia Ribeiro,
M. Leonel Oliveira,
M. Manuel Ricardo Palmito,
M. Marco Aurélio Henriques,
Mme Natália Reuter,
M. Paulo Loureiro,
M. Victor Seleiro.

Règles sur les signatures engageant la Banque:

Tous actes dépassant le cadre de la gestion journalière, engageant valablement la société sans limitation de montant.	Signature conjointe de deux Administrateurs
Actes de gestion journalière engageant valablement la société.	A + A
Inscriptions et radiations d'hypothèques	A + A / A + A*
Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit.	
Avals, cautionnements, tirages, acceptations, garanties données par la Banque.	
Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes.	
Chèques, mandats, avis de disposition et ordres de transfert d'espèces ou de titres. . . .	A + B
Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit pour des montants n'excédant pas EUR 250.000,-.	
Inscriptions hypothécaires dans le cadre d'acceptation de biens immobiliers de clients donnés en garantie, pour des montants n'excédant pas EUR 250.000,-.	
Avals, cautionnements, tirages, acceptations, garanties données par la Banque pour des montants n'excédant pas EUR 250.000,-.	
Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes, pour des montants n'excédant pas EUR 250.000,-.	
Chèques, mandats, avis de disposition et ordres de transfert d'espèces ou de titres, pour des montants n'excédant pas EUR 250.000,-.	A* + B
Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit pour des montants n'excédant pas EUR 150.000,-.	
Inscriptions hypothécaires dans le cadre d'acceptation de biens immobiliers de clients donnés en garantie, pour des montants n'excédant pas EUR 150.000,-.	
Avals, cautionnements, tirages, acceptations, garanties données par la Banque pour des montants n'excédant pas EUR 150.000,-.	
Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes, pour des montants n'excédant pas EUR 150.000,-.	
Chèques, mandats, avis de disposition et ordres de transfert d'espèces ou de titres, pour des montants n'excédant pas EUR 150.000,-.	B + B
Actes, documents et lettres accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit pour des montants n'excédant pas EUR 25.000,-.	
Avals, cautionnements, tirages, acceptations, garanties données par la Banque pour des montants n'excédant pas EUR 25.000,-.	
Actes portant reconnaissance de dettes ou contenant obligation de sommes, pour des montants n'excédant pas EUR 25.000,-.	
Chèques, mandats, avis de disposition et ordres de transfert d'espèces ou de titres, pour des montants n'excédant pas EUR 25.000,-.	
Correspondance ordinaire des services de la Banque qui, sans contenir obligation de sommes, engage la Banque par les informations, avis et opinions y exprimés.	B + C
BANQUE BCP S.A.	
Signatures	

(021574.2//71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

CAMPING SIMMERSCHMELZ II A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8363 Septfontaines.

R. C. Luxembourg B 52.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 2 mars 2005, réf. DSO-BC00031, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 mars 2005.

Signature.

(021585.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

GOTRA, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 37.664.

Im Jahre zweitausendfünf, den fünfzehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit dem Amtssitz in Luxemburg, handelnd in Vertretung seines vereinigten Kollegen Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, welcher Letzterer Depositär der Urkunde verbleibt.

Sind erschienen:

1.- Die Kommanditgesellschaft deutschen Rechtes THEO STEIL KG, mit Sitz in D-54293 Trier, Ostkai 2, (Bundesrepublik Deutschland), eingetragen im Handel- und Gesellschaftsregister von Trier unter der Nummer HRB 4290.

2.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechtes THEO STEIL GmbH, D-54293 Trier, Ostkai 2, (Bundesrepublik Deutschland), eingetragen im Handel- und Gesellschaftsregister von Trier unter der Nummer HRB 2084.

Beide sind hier vertreten durch Herrn Christian Dostert, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in Junglinster, auf Grund von zwei ihm erteilten Vollmachten unter Privatschrift.

Welche Vollmachten vom Erschienenen und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleiben der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparenten, vertreten wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersuchen folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung GOTRA G.m.b.H, mit Sitz in L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 37.664), gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 28. Juni 1992, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 41 vom 4. Februar 1992,

und dass deren Satzungen abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 28. Oktober 1992, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 66 vom 11. Februar 1993.

- Dass die Komparenten erklären die einzigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung GOTRA G.m.b.H zu sein und dass sie den amtierenden Notar ersuchen, den von ihnen in ausserordentlicher Generalversammlung gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, mit Wirkung zum 1. April 2005, den Gesellschaftssitz von L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, nach L-6686 Mertert, 32, route de Wasserbillig, zu verlegen und dementsprechend den ersten Absatz von Artikel zwei (2) der Satzungen abzuändern wie folgt:

«**Art. 2. (Erster Absatz).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Mertert.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Nominalwert der fünfhundert (500) Anteile der Gesellschaft abzuschaffen.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF) in zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma achtundsechzig Euro (12.394,68 EUR) umzuwandeln, basierend auf dem Wechselkurs von EUR 1,- = 40,3399 LUF.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um einhundertfünf Komma zweiunddreissig Euro (105,32 EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma achtundsechzig Euro (12.394,68 EUR) auf zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) zu bringen.

Der Betrag von einhundertfünf Komma zweiunddreissig Euro (105,32 EUR) wurde durch die Gesellschafter voll einbezahlt, sodass er der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die fünfhundert (500) bestehenden Anteile ohne Nominalwert der Gesellschaft in fünf hundert (500) Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) umzuwandeln.

Sechster Beschluss

Zwecks Anpassung der Satzung an die hiervor genommenen Beschlüsse, beschliesst die Generalversammlung Artikel fünf (5) der Satzungen abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von jeweils fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), welche gehalten werden wie folgt:

1.- Die Kommanditgesellschaft deutschen Rechtes THEO STEIL KG, mit Sitz in D-54293 Trier, Ostkai 2, (Bundesrepublik Deutschland), vierhundertfünfzig Anteile	450
2.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechtes THEO STEIL GmbH, D-54293 Trier, Ostkai 2, (Bundesrepublik Deutschland), fünfzig Anteile	50
Total: fünfhundert Anteile	500

32617

Siebter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den zweiten Satz von Artikel acht (8) der Satzungen zu streichen.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechs hundert achtzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, namens handelnd wie hiavor erwähnt, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe zusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Dostert / J. Elvinger.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 mars 2005, vol. 530, fol. 92, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 9. März 2005.

J. Seckler.

(021648.3/231/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

HUDSON TRUST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 31.862.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01983, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(021554.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

G.E. FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 53.992.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 mars 2005, enregistré à Grevenmacher, le 24 février 2005, volume 530, folio 94, case 6:

I.- Que la société anonyme holding G.E. FINANCE, ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B numéro 53.992, a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 février 1996, publié au Mémorial C, numéro 164 en date du 2 avril 1996, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire André Schwachtgen en date du 10 mai 1996, publié au Mémorial C numéro 438 du 6 septembre 1996.

II.- Que la comparante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme holding G.E. FINANCE.

III.- Qu'en tant qu'actionnaire unique la comparante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme G.E. FINANCE.

IV.- Que la comparante déclare en outre que le passif a été apuré et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

V.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 mars 2005.

Pour extrait conforme

J. Seckler

Notaire

(021643.3/231/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

JMPM YPS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 104.081.

—
EXTRAIT

- Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 31 décembre 2004, que:
- J.P. MORGAN ASIA INVESTMENT PARTNERS, L.P. a cédé 32 parts de la Société à J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWDOWN), L.P.;
- J.P. MORGAN ASIA INVESTMENT PARTNERS, L.P. a cédé 45 parts de la Société à J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN/SELLOWDOWN) III, L.P.;
- Il résulte du contrat susmentionné que sont à présent associés, de la société, pour le nombre de parts respectives sous-mentionnées:

Associés	Nombre de parts détenues
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN II), L.P.	10
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS A, L.P.	21
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLOWDOWN), L.P.	32
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN/SELLOWDOWN) III, L.P.	45
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS, L.P.	93
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN), L.P.	104
J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (CAYMAN III), L.P.	117
CAIP Co-Investment FUND PARALLEL FUND (II) C.V.	268
CAIP Co-Investment FUND PARALLEL FUND (I) C.V.	402
J.P. MORGAN ASIA INVESTMENT PARTNERS, L.P.	1.221
ASIA OPPORTUNITY FUND, L.P.	4.121

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021531.3/1035/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VESTIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.237.800,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 72.445.

—
Le bilan et l'annexe au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01977, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(021549.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

VESTIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.237.800,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 72.445.

—
Le bilan et l'annexe au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01979, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(021551.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

BRG FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 27.709.

L'an deux mille cinq, le deux mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable BRG FUND, avec siège social à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert, constituée sous la dénomination de STAR CONVERTIBLE FUND, suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 121 du 9 mai 1988, modifiée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son collègue empêché, Maître Reginald Neuman, prénommé, en date du 29 janvier 1990, publié au Mémorial C numéro 74 du 10 mars 1990, modifiée avec adoption de la dénomination de BR FUND et refonte des statuts, suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, prénommé, en date du 23 février 1993, publié au Mémorial C numéro 127 du 24 mars 1993, modifiée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, prénommé, en date du 30 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 255 du 27 mai 1997, modifiée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, prénommé, en date du 29 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 157 du 10 mars 1999, et modifiée avec adoption de la dénomination actuelle, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 février 2002, publié au Mémorial C numéro 428 du 16 mars 2002, immatriculée au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 27.709.

Bureau

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Gelhay, Directeur, demeurant à Halanzy (Belgique).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Martine Vermeersch, employée privée, demeurant à Libramont (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Manuella Piron, employée privée, demeurant à Limerlé (Belgique).

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé du Président

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

I. Apport des compartiments BRG FUND - Ethiglobal, BRG FUND - Growth et BRG FUND - Equities International respectivement aux compartiments nouvellement créés Isis Ethiglobal, Isis Growth et Isis Equities International de l'OPCVM de droit luxembourgeois dénommé ISIS.

II. Sous la condition suspensive de l'adoption de la résolution prévue au point I ci-dessus, refonte complète des statuts de la Société notamment pour la soumettre à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, et comprenant des modifications significatives aux articles 1, 3, 5, 6, 10, 15, 19, 20, 21, 22, 24, 26 et 27 pour:

1. Changer la dénomination de la Société en CONVERTIBLE FUND;
2. Accepter des souscriptions moyennant l'apport d'un portefeuille existant;
3. Appliquer le principe de désolidarisation des dettes et obligations des différents compartiments de la Société;
4. Permettre la création de classes d'actions au sein des compartiments de la Société;
5. Préciser les règles relatives à la dissolution et à la fusion de compartiments de la Société;
6. Adapter les statuts de la Société aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et remplacer toutes références à la loi du 30 mars 1988 par des références à la loi du 20 décembre 2002.

III. Nomination de quatre nouveaux Administrateurs en remplacement de sept Administrateurs démissionnaires.

IV. Divers.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des avis de convocation publiés:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 122 du 10 février 2005 et numéro 155 du 21 février 2005;

- dans le journal Luxemburger Wort du 10 février 2005 et du 21 février 2005;

- dans l'Echo de la Bourse le 10 février 2005 et le 24 février 2005;

- dans le De Tijd le 10 février 2005 et le 19 février 2005;

- dans le Het Financieele Dagblad le 10 février 2005 et le 21 février 2005.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été posés au bureau pour inspection.

III.- Il résulte de la liste de présence que sur les quatre millions dix-huit mille sept cent et une (4.018.701) actions actuellement en circulation neuf mille deux cent quarante-neuf (9.249) actions sont présentes ou représentées.

L'assemblée, valablement convoquée, constate que le quorum de présence prévu par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée n'étant pas atteint, celle-ci ne peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Conformément à ce même article, une nouvelle assemblée pourra être convoquée dans les formes statutaires, pour délibérer aux conditions prévues par la loi sur les susdits points à l'ordre du jour.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de six cents euros (EUR 600,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J.-M. Gelhay, M. Vermeersch, M. Piron, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, vol. 147S, fol. 32, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 mars 2005.

T. Metzler.

(021711.2/222/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

KNEIP COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 45.747.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

Signature.

(021613.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

KNEIP COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg B 45.747.

Société constituée suivant acte de Maître Frank Baden, notaire, à Luxembourg le 12 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 33 du 27 janvier 1994.

Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au siège social le 1^{er} mars 2005 à 15 heures

Conseil d'Administration et Réviseur d'Entreprises:

Selon une résolution adoptée par l'Assemblée, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises est renouvelé pour la durée d'un an et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2006.

Conseil d'Administration:

- Monsieur Victor Kneip, Président de Société, demeurant 12, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Président;

- Monsieur Robert Kneip, Directeur de Société, demeurant 25, rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg, Administrateur-Directeur;

- Madame Diane Muller-Kneip, Administrateur de Société, demeurant 52, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette, Administrateur;

- Monsieur Claude Ehlinger, Administrateur de Société, demeurant 17, rue Parent de Rosan, F-75016 Paris, Administrateur.

Réviseur d'Entreprises:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021609.4/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

SCI EURAPPLE II, Société Civile Immobilière.**Capital social: EUR 722.608,34.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg E 606.

STATUTS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 2005

L'an 2005, le 3 mars à 16 heures,

Les associés de la société civile immobilière SCI EURAPPLE II, au capital de 722.608,34 euros, divisé en 4.740 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social sur convocation de l'administrateur.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée lors de son entrée en séance, dont il résulte que:

M. Guy Antoine, administrateur-délégué de la S.A. KLAXICA, propriétaire de 4.739 parts, est présent,

M. Franck Rouayroux, administrateur-délégué de la S.A. SEGUIFLO, propriétaire de 1 part, est présent.

M. Franck Rouayroux préside la réunion en sa qualité d'administrateur.

Il constate que l'assemblée des associés sont présents ou représentés et que dès lors l'assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer en tant qu'assemblée générale extraordinaire.

M. le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion:

Suite au transfert du siège social de la société au Grand-Duché de Luxembourg, il y a lieu de mettre en conformité avec la loi luxembourgeoise les statuts de la société, et propose donc une nouvelle rédaction des statuts de la société et conforme à la législation luxembourgeoise.

L'ordre du jour est donc:

- refonte des statuts selon le droit luxembourgeois,
- adoption des nouveaux statuts,
- pouvoir pour formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées; puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont adoptées:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide la refonte des statuts de la société pour qu'ils soient mis en conformité avec le droit luxembourgeois, consécutivement à la décision de transfert du siège social au Grand-Duché de Luxembourg prise en Assemblée Générale des Associés du 9 février 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide à l'unanimité que les statuts auront désormais la teneur suivante:

Titre 1^{er}. Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination SCI EURAPPLE II.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition de biens immobiliers et la gestion d'un patrimoine immobilier pour son propre compte, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Plus particulièrement l'achat de biens et de droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis à Grenoble (F-38000), 25 et 27, rue Pierre Senard, cadastré dans ladite commune section IL n° 129 pour une contenance de 790 m² et consistant en, savoir: lot n° 4: au 2^e, dans Lot Volume n° 2 dudit ensemble immobilier, un local à usage de bureau désigné sous les lettres A, B, C & D du plan, formant partie du lot n° 4 (499 m²) et les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble de parkings couverts sis à Grenoble, cadastré section IL n°s 147, 149, 155 & 158 pour 1.506 m², rue Auguste Genin et consistant en, savoir: au niveau - 1 les lots n°s 24, 25 et 26 soit trois emplacements de parking, avec les millièmes correspondants; au niveau + 1 les lots n°s 50, 541, 60, 61, 62, 63, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97 et 98 soit 18 emplacements de parking, avec les millièmes correspondants.

Art. 3. La société est constituée pour une durée fixée à 50 ans à compter du 12 décembre 1990. Par décision collective extraordinaire la société peut être prorogée une ou plusieurs fois sans que chaque prorogation puisse excéder 99 ans.

Art. 4. Le siège de la société est établi L-1371 Luxembourg 31, Val Ste Croix. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des administrateurs.

Titre II. Capital social, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de sept cent vingt-deux mille six cent huit euros et trente-quatre cents (722.608,34 EUR). Il est divisé en 4.740 parts sociales numérotées de 1 à 4.740. Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

1. la S.A. KLAXICA.	4.739	parts
2. la S.A. SEGUIFLO	1	part
Total: quatre mille sept cent quarante parts	4.740	parts

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par des versements en numéraire.

Art. 6. Les parts sociales ne peuvent être cédées, même entre les associés, qu'avec l'agrément préalable obtenu par décision unanime des associés. En cas de refus d'agrément, chacun des associés du cédant peut racheter les parts en proportion du nombre de parts qu'il détenait au jour de la notification du projet de cession à la société, soit proposer une tierce personne ayant obtenu l'agrément, soit faire acheter les parts par la société. Toute cession de parts sociales sera constatée par acte authentique ou sous seing privé signifié conformément à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

Art. 7. Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société.

Art. 8. Chaque part donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices, à une fraction proportionnelle à celle du nombre de parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède. Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites fixées par la Loi.

Art. 10. En cas de décès d'un associé, la société continue entre le ou les survivants si la collectivité des associés, statuant par décision extraordinaire, hors la présence des héritiers et légataires, n'agrée pas ces derniers. En cas de refus d'agrément les dispositions de l'article 6 des statuts s'appliquent.

Art. 11. Chaque part est indivisible à l'égard de la société de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés. Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Titre III. Administration de la Société

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs administrateurs désignés pour une durée déterminée ou non, par décision ordinaire des associés. S'il n'existe qu'un seul administrateur, la société est engagée valablement et en toutes circonstances par sa seule signature. S'il y a plusieurs administrateurs, ils engagent valablement la société par leurs seules signatures en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement, et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative. Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres, et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers ou encore la société pourra emprunter et accorder à d'autres sociétés (dans lesquelles la société détient un intérêt) tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 13. Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social.

Titre IV. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent, sur convocation du ou des administrateurs et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit convenir l'ordre du jour de l'assemblée.

Art. 15. Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

Titre V. Dissolution et Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution, la liquidation sera faite soit par le ou les liquidateurs nommés par les associés. Les pouvoirs du ou des liquidateurs seront fixés lors de leur nomination. A défaut de pareille fixation, le ou les liquidateurs jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, notamment vendre les immeubles à l'amiable ou aux

enchères, toucher les prix de vente, consentir tous désistements, ou mainlevées, avec ou sans constatation de paiement, régler et acquitter le passif.

Titre VI. Dispositions générales

Art. 19. Les articles 1832 et 1872 du Code civil luxembourgeois, ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Art. 20. En cas de doute sur l'interprétation d'un article des présents statuts, il sera fait référence à l'ancienne rédaction des statuts pour obtenir les éclaircissements nécessaires, dans la mesure bien entendu ou les dispositions pourraient s'appliquer au Luxembourg.

Art. 21. Est nommé administrateur pour une durée indéterminée: Monsieur Franck Rouayroux, administrateur de société, demeurant 16, rue Duchère, L-6868 Wecker.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés confère tout pouvoir d'un original ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes formalités nécessaires, et notamment procéder à l'immatriculation de cette société au Registre de Commerce de Luxembourg. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après sa lecture a été signé par les associés présents ou représentés.

S.A. KLAXICA / S.A. SEGUIFLO

G. Antoine / F. Rouayroux

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02093. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021852.3/1091/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

BANQUE BCP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 7.648.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 11 février 2005

L'an deux mille cinq, le 11 février à 10 heures, le Conseil d'Administration de BANQUE BCP S.A., s'est réuni dans les locaux de son siège social au N° 5, Z.A.I. Bourmicht, 8070 Bertrange.

Ordre du jour:

1. Introduction et définition d'un niveau de pouvoir de signature A*;
2. Attribution de pouvoir de signature B.

Sont présents:

MM. Joaquim Fernando Nogueira, Président,
Fernando Manuel Nobre de Carvalho, Vice-Président,
Dominique Aguerre, Administrateur.

En constatant la présence effective de tous les administrateurs, la réunion peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Après délibération, le Conseil d'Administration décide ce qui suit

1. Introduction et définition d'un niveau de pouvoir de signature A:*

Le Conseil d'Administration accepte la proposition du Comité de Direction concernant l'attribution de la signature type A* à M. Francisco Lança, Fondé de Pouvoir, selon les pouvoirs de signature engageant la Banque définis par le Mé-morandum du 11 février 2005 en annexe.

2. Attribution de pouvoir de signature B:

Le Conseil d'Administration accorde l'attribution de pouvoir de signature B à Mlle Isabel Soares, M. Christian Wurtz, M. José Gonçalves et M. Marc Guinet.

Plus rien n'étant à délibérer et plus personne n'ayant demandé la parole, la séance est levée à 12:30 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 11 des statuts, pour servir et valoir ce que de droit.

J.F. Nogueira / F.M. Nobre de Carvalho / D. Aguerre

Président / Vice-Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02285. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021576.2//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32624

ELEGIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 6, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 98.640.

L'an deux mille cinq, le vingt-trois.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

1) Madame Charlotte Risch, commerçante, née à Luxembourg, le 4 juin 1952, demeurant à L-4997 Schouweiler, 26, rue de Dalheim,

2) Monsieur Armand Feierstein, ingénieur technicien, né à Pétange, le 20 janvier 1955, demeurant à L-4979 Fingig, 57, rue Nicolas Margue,

agissant en leur qualité d'unique associés de la société à responsabilité limitée ELEGIA S.à r.l. (R.C. B 98.640), avec siège à L-4997 Schouweiler, 26, rue de Dalheim, constituée suivant acte notarié du 13 janvier 2004, publié au Mémorial C n° 249 du 2 mars 2004.

Lesquels comparants ont demandé au notaire d'acter le transfert du siège social de L-4997 Schouweiler, 26, rue de Dalheim à L-4940 Bascharage, 6, rue de Luxembourg, et l'article 4 alinéa 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 4. Alinéa 1^{er}. Le siège social est établi à Bascharage.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de six cents euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: Ch. Risch, A. Feierstein, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 février 2005, vol. 904, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 9 mars 2005.

G. d'Huart.

(021764.3/207/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

ANDES DU 16^e, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-6133 Junglinster, 11, Cité Kremerich.
R. C. Luxembourg E 584.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille euros (2.000,- EUR), divisé en mille (1.000) parts d'intérêts de deux euros (2,- EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué:

1.- Madame Annick Berthe Michel, sans état, épouse de Monsieur Jean Seckler, demeurant à L-6133 Junglinster, 11, Cité Kremerich, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts d'intérêts;

2.- Monsieur Jean Louis Seckler, notaire, demeurant à L-6133 Junglinster, 11, Cité Kremerich, une part d'intérêts;

Total: mille parts d'intérêts.»

Au lieu de:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille euros (2.000,- EUR), divisé en mille (1.000) parts d'intérêts de deux euros (2,- EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué:

1.- Madame Annick Berthe Michel, sans état, épouse de Monsieur Jean Seckler, demeurant à L-6133 Junglinster, 11, Cité Kremerich, mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts d'intérêts;

2.- Monsieur Jean Louis Seckler, notaire, demeurant à L-6133 Junglinster, 11, Cité Kremerich, une part d'intérêts;

Total: deux cents parts d'intérêts.»

Junglinster, le 8 mars 2005.

Pour la société

J. Seckler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01901. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(021645.3/231/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

SCI LES DEUX PONTS, Société Civile Immobilière.
Capital social: EUR 200,-.

 Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg E 607.

STATUTS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 2005

L'an 2005, le 3 mars à 14 heures,

Les associés de la société civile immobilière SCI LES DEUX PONTS, au capital de 200 euros, divisé en 200 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation de l'administrateur.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée lors de son entrée en séance, dont il résulte que:

M. Guy Antoine, administrateur-délégué de la S.A. KLAXICA, propriétaire de 199 parts, est présent,

M. Franck Rouayroux, administrateur-délégué de la S.A. SEGUIFLO, propriétaire de 1 part, est présent.

M. Guy Antoine préside la réunion en sa qualité d'administrateur.

Il constate que l'assemblée des associés sont présents ou représentés et que dès lors l'assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer en tant qu'assemblée générale extraordinaire.

M. le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion:

Suite au transfert du siège social de la société au Grand-duché de Luxembourg, il y a lieu de mettre en conformité avec la loi luxembourgeoise les statuts de la société, et propose donc une nouvelle rédaction des statuts de la société et conforme à la législation luxembourgeoise.

L'ordre du jour est donc:

- refonte des statuts selon le droit luxembourgeois;

- adoption des nouveaux statuts;

- pouvoir pour formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- la feuille de présence à l'assemblée;

- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées; puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont adoptées:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide la refonte des statuts de la société pour qu'ils soient mis en conformité avec le droit luxembourgeois, consécutivement à la décision de transfert du siège social au Grand-Duché de Luxembourg prise en Assemblée Générale des Associés du 9 février 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide à l'unanimité que les statuts auront désormais la teneur suivante:

Titre I^{er}. Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination SCI LES DEUX PONTS.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition de biens immobiliers et la gestion d'un patrimoine immobilier pour son propre compte, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Art. 3. La société est constituée pour une durée fixée à 99 ans à compter du 11 avril 2000.

Art. 4. Le siège de la société est établi L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

Titre II. Capital social, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de deux cents euros (200,- EUR), divisé en deux cents parts sociales de un (1) euro de valeur nominale chacune. Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

1. la S.A. KLAXICA	199 parts
2. la S.A. SEGUIFLO.	<u>1 part</u>
Total: deux cents parts sociales.	200 parts

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par des versements en numéraire.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable obtenu par décision unanime des associés. En cas de refus d'agrément, les associés peuvent soit racheter les parts soit proposer une tierce personne ayant obtenu l'agrément, soit faire acheter les parts par la société. Toute

cession de parts sociales sera constatée par acte authentique ou sous seing privé signifié conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 7. Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société.

Art. 8. Chaque part donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices, à une fraction proportionnelle à celle du nombre de parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède. Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites fixées par la Loi.

Art. 10. La société ne sera pas dissoute par le décès ou la dissolution d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

Art. 11. Chaque part est indivisible à l'égard de la société de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés. Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Titre III. Administration de la Société

Art. 12. La société est gérée et administrée par un administrateur désigné, pour une durée déterminée ou non, par décision ordinaire des associés. S'il n'existe qu'un seul administrateur, la société est engagée valablement et en toutes circonstances par sa seule signature. S'il y a plusieurs administrateurs, ils engagent valablement la société par leurs signatures collectives en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement, et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative. Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres, et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers ou encore la société pourra emprunter et accorder à d'autres sociétés (dans lesquelles la société détient un intérêt) tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 13. Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social.

Titre IV. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent sur convocation du ou des administrateurs et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée.

Art. 15. Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

Titre V. Dissolution et Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution, la liquidation sera faite soit par le ou les liquidateurs nommés par les associés. Les pouvoirs du ou des liquidateurs seront fixés lors de leur nomination. A défaut de pareille fixation, le ou les liquidateurs jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, notamment vendre les immeubles à l'amiable ou aux enchères, toucher les prix de vente, consentir tous désistements, ou mainlevées, avec ou sans constatation de paiement, régler et acquitter le passif.

Titre VI. Dispositions générales

Art. 19. Les articles 1832 et 1872 du Code civil luxembourgeois, ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Art. 20. En cas de doute sur l'interprétation d'un article des présents statuts, il sera fait référence à l'ancienne rédaction des statuts pour obtenir les éclaircissements nécessaires, dans la mesure bien entendu où les dispositions pourraient s'appliquer au Luxembourg.

Art. 21. Est nommé administrateur pour une durée indéterminée: Monsieur Guy Antoine, pensionné, demeurant 8, allée du Bois Ronsy, F-38640 Claix.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés confère tout pouvoir d'un original ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes formalités nécessaires, et notamment procéder à l'immatriculation de cette société au Registre de Commerce de Luxembourg. Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après sa lecture a été signé par les associés présents ou représentés.

S.A. KLAXICA / S.A. SEGUIFLO

G. Antoine / F. Rouayroux

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02099. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021853.3/1091/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

COSTER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Hemmer.

R. C. Luxembourg B 97.222.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01986, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(021555.3/050/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

SOCIETA' MOBILIARE ROMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 80.644.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour SOCIETA' MOBILIARE ROMA, S.à r.l.

Signature

(021564.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

ARCELOR TRADING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 13.473.

Extrait d'une des résolutions écrites prises par le Conseil d'administration

Ad. 2) Le Conseil d'administration prend acte de la démission des Messieurs Pierre Reiter et César Simon en tant que Membres du Comité de direction.

Il décide de remplacer ces derniers par Madame Valérie Massin et Monsieur Vincent Maréchal avec adresses professionnelles aux 18-20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'administration rappelle qu'un Comité de direction a été créé le 31 janvier 2003. Le Comité de direction est composé des personnes suivantes:

MM. Vincent Maréchal;

François De Riemaeker;

Mme Valérie Massin.

Cette résolution a été prise avec effet au 10 janvier 2005.

Pour extrait conforme

L. David / P. Tanson

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021620.3/571/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

32628

BANQUE BCP S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 7.648.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 décembre 2003

L'an deux mille trois, le 16 décembre à 10 heures, le Conseil d'Administration de BANQUE BCP, S.A. s'est réuni dans les locaux de son siège social au n° 5, Z.A.I. Bourmicht, 8070 Bertrange.

Ordre du jour:

16. Nomination du Vice-Président.

Sont présents:

MM. Joaquim Fernando Nogueira, Président,
Fernando Manuel Nobre de Carvalho, Vice-Président,
Dominique Aguerre, Administrateur.

En constatant la présence effective de tous les administrateurs, la réunion peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Après délibération, le Conseil d'Administration décide ce qui suit:

16. Nomination du Vice-Président.

Le Conseil d'Administration choisit comme Vice-Président du conseil M. Fernando Manuel Nobre de Carvalho et le félicite pour sa nomination.

Plus rien n'étant à délibérer et plus personne n'ayant demandé la parole, la séance est levée à 12:00 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 11 des statuts, pour servir et valoir ce que de droit.

J.F. Nogueira / F.M. Nobre de Carvalho / D. Aguerre
Président / Vice-Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02291. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021566.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

LENOX HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 68.553.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(021623.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

LENOX HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 68.553.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 4 mars 2005

- Madame Cristina Zanussi, née le 15 juillet 1974 à Treviso (Italie), demeurant au 1, rue de Pretttange, L-7396 Hunsdorf, et Monsieur Andrea Comparetto, né le 9 mars 1978 à Luxembourg, demeurant au 7, rue du Cimetière, L-7396 Hunsdorf, sont nommés administrateurs, en remplacement de Monsieur Roger Caurla et Monsieur Alain Vasseur, démissionnaires. Leur mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2010.

- La société GESTENA, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 3, place Dargent, L-1413 Luxembourg, et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 105.346, est nommée nouveau commissaire aux comptes, en remplacement de la société HIFIN S.A., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2010.

Certifié sincère et conforme

LENOX HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021622.3/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

GESILUX - GESTION D'INVESTISSEMENT LUXEMBOURGEOIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 44.579.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 février 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean Hoffmann;
- Monsieur Marc Koeune;
- Madame Nicole Thommes;
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021593.3/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

**PROFENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. VL-CONCEPT).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 89.053.

L'an deux mille cinq, le sept janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- VALMY TECHNOLOGIES S.A., une société ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, représentée par Madame Philippinne Ricotta-Walas, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée le 5 janvier 2004.

2.- Monsieur Vincent Leroy, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl,

ici représenté par Madame Philippinne Ricotta-Walas, prénommée, en vertu d'une procuration lui délivrée le 5 janvier 2004.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme il est dit ont déclaré être les seuls associés de la société à responsabilité limitée VL-CONCEPT, avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 août 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1569 du 31 octobre 2002, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société de VL-CONCEPT en PROFENE, S.à r.l.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de PROFENE, S.à r.l.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de révoquer le mandat du co-gérant Monsieur Jean-Marc Theis, employé privé, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche (France), 52, rue Mandelot.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Ricotta-Walas, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 janvier 2005, vol. 430, fol. 27, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 mars 2005.

H. Hellinckx.

(021752.3/242/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

PROFENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 89.053.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 mars 2005.

H. Helinckx

Notaire

(021755.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

SULFURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 104.352.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour SULFURE HOLDING S.A.

Signature

(021567.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

**LA GOURMANDINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HOSTELLERIE NEUMUEHLE, S.à r.l.)**

Siège social: L-9227 Diekirch, 2, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 93.171.

L'an deux mille cinq, le deux mars.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

Monsieur Christophe Debroux, cuisinier, demeurant à L-9366 Ermsdorf, 25, rue de Reisdorf, ici représenté par Monsieur Jean-Marie Wohl, expert-comptable, demeurant à Niederkorn, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 janvier 2005, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle HOSTELLERIE NEUMUEHLE, S.à r.l., avec siège social à L-9366 Ermsdorf, 25, rue de Reisdorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch sous le numéro B 93.171, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 23 janvier 2001, publié au Mémorial C, numéro 749 du 12 septembre 2001 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Henri Beck, de résidence à Echternach, en date du 28 juillet 2003, publié au Mémorial C, numéro 910 du 5 septembre 2003 et le capital social a été converti en euros suivant acte sous seing privé, en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C, numéro 1380 du 24 septembre 2002, requiert le notaire d'acter la résolution suivante:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination de la société de HOSTELLERIE NEUMUEHLE, S.à r.l. en LA GOURMANDINE, S.à r.l.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de LA GOURMANDINE, S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-9366 Ermsdorf, 25, rue de Reisdorf, à L-9227 Diekirch, 2, Esplanade.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. (Premier alinéa). «Le siège social est établi à Diekirch.»

32631

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ sept cents euros (EUR 700,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Wohl, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 4 mars 2005, vol. 431, fol. 71, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 9 mars 2005.

A. Weber.

(021673.3/236/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

LA GOURMANDINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 2, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 93.171.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber

Notaire

(021679.3/236/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

eBRC, e-BUSINESS & RECOVERY CENTRE, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 72.585.

Statuts coordonnés déposés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2005.

E. Schlessler.

Notaire

(021743.3/227/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

POTOMAC ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 69.081.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 mai 2004

- La cooptation de Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L), demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jean-Paul Defay, démissionnaire, est ratifiée.

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette (L), demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs, de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à Echtemach (L), demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, et de Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L), demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

- Le mandat du commissaire aux comptes de la société anonyme TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.417, ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel, est reconduit pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Certifié sincère et conforme

Pour POTOMAC ENGINEERING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021617.3/696/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 17, rue Jean-Pierre Sauvage.

R. C. Luxembourg B 84.467.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2004 que:

- L'assemblée générale accepte la démission de Madame Marianne Sybertz de son poste d'administrateur et lui donne pleine et entière décharge.
 - L'assemblée générale accepte au 31 décembre 2004 la démission de Monsieur Mike Goblet comme administrateur-délégué et constate le maintien de son poste d'administrateur.
 - L'assemblée générale appelle à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Roby Eischen, prénommé, avec effet au 1^{er} janvier 2005.
 - L'assemblée générale décide de revoir le nombre des administrateurs et le fixe à cinq.
- Ainsi le Conseil d'Administration se compose comme suit:
- Monsieur André Lavandier, ingénieur diplômé EPFZ, demeurant à L-9370 Gilsdorf, 78, rue Principale, président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué.
 - Monsieur Mike Goblet, ingénieur diplômé U. KA., demeurant à L-2514 Luxembourg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage, administrateur.
 - Madame Irène Curreli, employée, demeurant à L-4351 Esch-sur-Alzette, 10, rue Arthur Useldinger, administrateur.
 - Monsieur Roby Eischen, ingénieur diplômé, demeurant à L-4713 Pétange, 36, rue Belair, administrateur-délégué.
 - Monsieur Jacques Weyland, ingénieur diplômé, demeurant à L-8710 Boevange-sur-Attert, 13, rue de l'Attert, administrateur.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour extrait conforme

GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021681.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

BANQUE BCP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 7.648.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2004

Les actionnaires de BANQUE BCP S.A., établie et ayant son siège social à Bertrange, 5, Z.A.I. Bourmicht, se sont réunis en Assemblée Générale, le 6 avril 2004.

Que la présente Assemblée Générale Ordinaire a pour ordre du jour:

4. Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Dominique Aguerre.

Signature / Signature / Signature

Le Secrétaire / Le Président / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02288. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021569.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

HALLVISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.339.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour HALLVISION S.A.

Signature

(021575.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

S.L.E. - INSTALLATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 8, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 18.265.

Procès-verbal de la réunion extraordinaire des Associés tenue à Luxembourg le 28 février 2005

Ont comparu:

- La société à responsabilité limitée S.L.E. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES avec siège social à Dippach, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, section B n° 10.827, ici représentée par son gérant M. Luc Birmann demeurant à Dippach 151, route de Luxembourg.

- Monsieur Théo Birmann demeurant à Dippach 151, route de Luxembourg,

- Monsieur Fischer Louis demeurant à Luxembourg 8, rue des Aubépines.

Monsieur Louis Fischer donne sa démission comme gérant et cela à partir du 28 février 2005. A l'unanimité l'assemblée prend acte de cette démission et donne décharge à Monsieur Louis Fischer.

Lesquels comparants, agissant en leurs qualités de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée S.L.E. - INSTALLATIONS, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du 27 mars 1981, dont les statuts ont été dûment publiés au Mémorial C, ont décidé que M. Théo Birmann et M. Louis Fischer cèdent, chacun séparément, toutes leurs parts sociales leur appartenant dans ladite société, à la S.L.E. ici présente et acceptant.

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,00 EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales de 24,79 EUR chacune, souscrite comme suit:

1. S.L.E. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES, cinq cents parts sociales 500.

A l'unanimité l'assemblée prend acte de cette décision.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02562. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021712.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4918 Bascharage, 39A, rue Nicolas Meyers.

R. C. Luxembourg B 47.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01249, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, S.à r.l.

Signature

(021696.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4918 Bascharage, 39A, rue Nicolas Meyers.

R. C. Luxembourg B 47.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01272, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, S.à r.l.

Signature

(021697.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4918 Bascharage, 39A, rue Nicolas Meyers.

R. C. Luxembourg B 47.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRUNO BRESSAGLIA & FILS, S.à r.l.

Signature

(021700.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

ORDRE EUROPEEN DU MERITE MUSICAL

Avec effet au 3 février 2005, le Conseil d'Administration de l'ORDRE EUROPEEN DU MERITE MUSICAL se compose comme suit:

- Louis Karmeyer, Président, Fonctionnaire d'Etat e.r., né le 7 juillet 1939 à Luxembourg, demeurant à L-5680 Dalheim, 6, Waldbriedemeserstrooss;
- Robert Mamer, Secrétaire général, Fonctionnaire d'Etat e.r., né le 17 janvier 1942 à Luxembourg, demeurant à L-8818 Grevels, 11, Bousserwee;
- Aloyse Massard, Trésorier général, Employé privé e.r., né le 6 mai 1937 à Garnich, demeurant à L-8354 Garnich, 4, rue des Trois Cantons;
- Jeannot Clement, 1^{er} Vice-Président, Fonctionnaire Communal, né le 7 octobre 1951 à Rumelange, demeurant à L-4004 Esch-sur-Alzette, B.P. 342;
- Fernand Buchholtz, 2^e Vice-Président, Fonctionnaire d'Etat, né le 9 juillet 1946 à Junglinster, demeurant à L-9663 Kautenbach, 7, Konstemerstrooss.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02615. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021632.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

SOUVERAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 89.323.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 janvier 2005, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 janvier 2005, volume 891, folio 40, case 2, que la société anonyme SOUVERAIN HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 89.323, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1^{er} octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1640 du 15 novembre 2002, au capital social de trente deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par deux (2) actions, d'une valeur nominale de seize mille euros (16.000,- EUR) chacun, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme SOUVERAIN HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 mars 2005.

J.-J. Wagner
Notaire

(021760.4/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

ORDRE EUROPEEN DU MERITE MUSICAL

Siège social: L-2722 Luxembourg-Grund, 2, rue Sosthène Weis.

COMPTES DE L'EXERCICE 2004

Rapport financier 2004

Recettes 2004	2.159,61 EUR
Dépenses 2004	500,00 EUR
Excédent des recettes 2004	1.659,61 EUR
Situation financière au 1 ^{er} janvier 2005	
Report au 1 ^{er} janvier 2004	49.500,60 EUR
Excédent des recettes au 31 décembre 2004	1.659,61 EUR
Avoir au 31 décembre 2004	51.160,21 EUR

BUDGET 2005

Projet de budget des recettes et des dépenses 2005

Recettes	3.200,00 EUR
Dépenses	3.000,00 EUR
Excédent des recettes	200,00 EUR

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02613. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021634.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

ARCELOR TRADING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 13.473.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2005

Ad. 1) L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Pierre Reiter, administrateur.

Après avoir remercié l'administrateur démissionnaire pour les éminents services rendus à la société, elle décide de nommer Monsieur Dirk Matthys avec adresse professionnelle aux 18-20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, en remplacement de ce dernier dont il achèvera le mandat qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'an 2005.

Pour extrait conforme

L. David / P. Tanson

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021624.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

ID-SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9142 Burden, 7, rue Jean Melsen.

R. C. Luxembourg B 105.979.

Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 2 mars 2005

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de M. Jean-Pierre Bartocci de son mandat d'administrateur à compter du 1^{er} mars 2005.

Il est décidé de pourvoir à son remplacement en cooptant M. Claude Tancre.

La confirmation de cette nomination sera portée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'Administration confirme M. Jean-Pierre Bartocci dans ses fonctions de Directeur technique salarié.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / -

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021646.3/607/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

St. JAMES CAPITAL EXHIBITIONS No. 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 98.136.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 18 février 2005 à 11.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- La démission de UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l. en tant qu'Administrateur de la société est acceptée avec effet à partir du 1^{er} février 2005;

- La nomination de M. Matthijs Bogers, citoyen néerlandais, né à Amsterdam le 24 novembre 1966, avec adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société, est acceptée. M. Matthijs Bogers terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour St. JAMES CAPITAL EXHIBITIONS No. 2 S.A.

LUXROYAL MANAGEMENT S.A.

Administrateur

M. Bogers

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021744.3/1084/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

B. TEAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 87.615.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 18 février 2005 à 10 heures

L'assemblée décide:

- A. D'accepter la démission de Monsieur Olivier Bonnacarrere en qualité d'administrateur-délégué.
- B. D'accepter la démission de Monsieur Olivier Bonnacarrere en qualité d'administrateur.
- C. D'accepter la nomination de Monsieur Frédéric Cipolletti en qualité d'administrateur-délégué.
- D. D'accepter la nomination de Monsieur Frédéric Cipolletti en qualité d'administrateur.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour la société

O. Bonnacarrere

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021741.3/4287/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

THE POINT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.079.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour THE POINT INVESTMENTS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(021543.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

THE POINT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.079.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour THE POINT INVESTMENTS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(021539.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

THE POINT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.079.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour THE POINT INVESTMENTS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(021535.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

THE POINT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.079.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour THE POINT INVESTMENTS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(021532.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

JACYNTHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.285.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2005, réf. LSO-BC00678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour JACYNTHE S.A.

Signature

(021577.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

PHOTO STATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 35, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.964.

Constituée par-devant M^e Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 20 juillet 1999, acte publié au Mémorial C N^o 774 du 19 octobre 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 mai 2001, acte publié au Mémorial C N^o 1174 du 15 décembre 2001.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2005.

Pour PHOTO STATION S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(021587.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

MIA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 45.905.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 25 février 2005 à 11.30 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de 5, rue Emile Bian, L-1235, Luxembourg à 18, Avenue de la Porte Neuve, L-2227, Luxembourg.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M.L. Guardamagna

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2005, réf. LSO-BC01391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021689.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

FOOD-REGIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 67, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 33.574.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 mars 2005.

Signatures.

(021588.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

KOEPFLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 67, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 15.114.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 mars 2005.

Signature.

(021592.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

PROBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 95.910.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 mars 2005.

Signatures.

(021594.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

FIN. INT. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 92.041.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 janvier 2005, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 janvier 2005, volume 891, folio 40, case 3, que la société anonyme FIN. INT. S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 92.041, constituée suivant acte notarié, en date du 26 février 2003, publié au Mémorial C numéro 350 du 1^{er} avril 2003, au capital social de trente deux mille euros (32.000,- EUR) représenté par quarante (40) actions, d'une valeur nominale de huit cents euros (800,- EUR) chacun, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme FIN. INT. S.A., prédésignée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 mars 2005.

Pour extrait conforme

J.-J. Wagner

Notaire

(021701.3/239/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2005.

WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.606.

Notice is hereby given to the holders of shares in WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS (the «Corporation») that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders (the «Meeting») of the Corporation will be held at the office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 7, rue Thomas Edison, Strassen on 26 July 2005 at 11.30 a.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of the second paragraph of article 3 of the articles of incorporation
2. Cancellation of the fifth paragraph of article 5 of the articles of incorporation

3. Amendment of the sixth paragraph of article 5 of the articles of incorporation
4. Replacement of the entire wording of article 16 of the articles of incorporation
5. Amendment of the first sentence of sixth paragraph of article 21 of the articles of incorporation
6. Amendment of the articles 20, 27 and 29 of the articles of incorporation by replacing all references to «30th March 1988» by «20th December 2002»

The text of the proposed amendments to the articles of incorporation is available free of charge, upon request, at the registered office of the Corporation.

In order for the Meeting to deliberate validly on the items of the agenda, a quorum of 50% of the shares outstanding is required and the resolutions shall be approved by the shareholders holdings 2/3 of the shares present or represented at the Meeting.

Shareholders who cannot attend the Meeting in person may vote by using the enclosed form of proxy. To be valid for use at the Meeting, the form of proxy must be completed and returned by fax or mail to WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS c/o DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Attention: Jerry Pirsch, 69, route d'Esch, L-1470, Luxembourg (Fax: +352 4590 3331) no later than 05.00 p.m (Luxembourg time) on 22 July 2005.

In the event that the 50% quorum is not met, a second meeting of shareholders will be convened where no quorum will be required and the items on the agenda may be approved by shareholders holding at least 2/3 of the shares represented at the meeting.

(03369/584/31)

The Board of Directors.

LINDE PARTNERS VALUE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 83.606.

Notice is hereby given to the holders of shares in LINDE PARTNERS VALUE FUND (the «Corporation») that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders (the «Meeting») of the Corporation will be held at 7, rue Thomas Edison in Strassen, Grand Duchy of Luxembourg on 19th July 2005 at 11.00 a.m., with the following agenda:

Agenda:

1. to restate the articles of association in their entirety, by
 - Amendment of articles 3, 20, 27 and 29 of the articles of incorporation by replacing all references to «30th March 1988» by «20th December 2002».
 - Amendment of 6th paragraph of article 5 of the articles of incorporation to stipulate that the minimum capital of the Corporation is Euro 1,250,000.-.
 - Amendment of the first paragraph of article 10 of the articles of incorporation by deleting the reference to the first annual general meeting.
 - Amendment of article 16 of the articles of incorporation to agree the investment policy with the new law on investment funds of 20th December 2002. Paragraphs 3 through 6 are replaced by a new paragraph which reads as follows:

«The Board of Directors may cause the assets of the Corporation to be invested in:

 - (i) transferable securities admitted to or dealt in on a regulated market as defined in the law of 20th December 2002;
 - (ii) transferable securities dealt in on another regulated market in a Member State of the European Union which operates regularly and is recognised and open to the public;
 - (iii) transferable securities admitted to official listing on a stock exchange in a non-member State of the European Union or dealt in on another regulated market in a non-member State of the European Union which operates regularly and is recognised and open to the public provided such stock exchange being located in an Eligible State and such market being a Regulated Market in an Eligible State. For this purpose, an «Eligible State» shall mean any member State of the Organisation for Economic Cooperation and Development («OECD»), and all other countries of North and South America, Africa, Europe, the Pacific Basin and Australasia and an «Eligible Market» shall mean an official stock exchange or a Regulated Market in such an Eligible State;
 - (iv) recently issued transferable securities, provided that:
 - * the terms of issue include an undertaking that application will be made for admission to official listing on a stock exchange or to another regulated market which operates regularly and is recognised and open to the public, provided such stock exchange being located in an Eligible State and such market being a Regulated Market in an Eligible State.
 - For this purpose, an «Eligible State» shall mean any member State of the Organisation for Economic Cooperation and Development («OECD»), and all other countries of North and South America, Africa, Europe, the Pacific Basin and Australasia and an «Eligible Market» shall mean an official stock exchange or a Regulated Market in such an Eligible State;
 - * such admission is secured within one year of issue.»
 - Amendment of article 25 of the articles of incorporation by deleting the reference to the 1st financial year.
2. Miscellaneous.

The text of the proposed amendments to the articles of incorporation is available free of charge, upon request, at the registered office of the Corporation.

In order to deliberate validly on the items on the agenda, at least 50% of all outstanding shares must be represented at the Meeting, and a decision in favour of the items of the agenda shall be approved by shareholders holding at least 2/3 of the shares represented at the Meeting.

Holders of bearer shares are requested to present their bearer certificates at the latest on 13th July 2005, at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg in order to vote at the Meeting. The bearer share certificates will remain blocked until the end of the Meeting.

Shareholders who cannot attend the Meeting in person may vote by proxy. Proxy forms can be obtained, free of charge, upon request at the registered office of the Corporation.

In the event that the 50% quorum is not met, a second extraordinary general meeting of shareholders will be convened where no quorum will be required and the items on the agenda may be approved by shareholders holding at least 2/3 of the shares represented at the meeting.

II (03328/584/58)

By order of the Board of Directors.

SF (LUX) SICAV 3, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 104.252.

Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, on July 20, 2005 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and the Auditors.
2. Approval of the financial statements as of March 31, 2005.
3. Decision on allocation of net profits.
4. Discharge of the Directors and of the Auditors in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ended March 31, 2005.
5. Election and remuneration of the Members of the Board of Directors.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

Notes:

Holders of registered shares may vote at the Meeting:

- in person by producing identification at the Meeting;
- by proxy by completing the proxy form and returning it to SF (LUX) SICAV 3 c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on July 18, 2005.

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on July 18, 2005.
- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of SF (LUX) SICAV 3 c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on July 18, 2005.

Share certificates so deposited will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

II (03038/755/32)

The Board of Directors.